



L'année 2018 aura été marquée par deux enquêtes de grande ampleur. L'enquête sur les apprentissages en classe de CP s'est déroulée au printemps pour les enfants de la cohorte nationale qui fêtaient leur septième anniversaire. Concernant les enfants de l'étude pilote, aujourd'hui âgés de 11 ans, l'enquête qui a été proposée l'année dernière comprenait un entretien téléphonique pour les parents, un volet à domicile pour les enfants et des prélèvements biologiques. Vous découvrirez dans ce numéro un premier retour sur ces opérations. L'année 2018 aura également vu se préparer deux nouvelles enquêtes pour 2019 avec un questionnaire par internet (également proposé en version papier) pour les parents de la cohorte nationale afin de comprendre comment se construisent les goûts de leurs enfants. Cette enquête abordera aussi les activités physiques, les pratiques culturelles des parents et fera un point sur la croissance des enfants. Les enfants du pilote se verront quant à eux directement sollicités pour répondre à un questionnaire par internet sur leurs relations fraternelles et leurs activités physiques. Enfin, cette année sera également celle de la finalisation d'un livre, aux éditions de l'Ined, regroupant tous les premiers résultats de l'enquête Elfe. L'année 2019 promet donc d'être aussi riche que 2018 !

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Marie-Aline Charles et Bertrand Geay

Bilan de l'enquête au CP

En 2018, les enseignants de cours préparatoire ont été invités par l'intermédiaire des familles à recueillir des informations sur les premiers apprentissages des enfants Elfe. Dans la continuité de l'enquête réalisée en maternelle en 2016, les enfants ont effectué des exercices abordant les capacités phonologiques, de compréhension orale et écrite, de lecture et les compétences en mathématiques au travers de calculs mentaux et de résolution de problèmes numériques. Une dimension plus psychologique a également été explorée à partir d'un instrument de mesure de l'estime de soi (IMES), adapté du *Self Perception Profil* de Pierrehumbert et al. (1987).

Plus de 12 000 enfants éligibles

Ces tests, proposés par les membres du groupe École, ont été adressés aux écoles de 12 214 enfants Elfe représentant 87 % des parents contactés pour l'enquête téléphonique à 5 ans et demi. La plupart d'entre eux avaient répondu à cette enquête, ce qui avait permis de recueillir l'adresse de l'école, indispensable à l'envoi du matériel aux enseignants. Concernant les parents n'y ayant pas répondu, l'équipe projet a complété l'information par divers moyens. Ces efforts ont permis d'inclure 1 700 enfants supplémentaires par rapport à la taille de l'échantillon de l'enquête en maternelle. Ainsi près de 8 000 écoles ont pu être approchées.

Taux de participation

Finalement, près de 4 800 enfants Elfe ont effectué les tests en classe, soit un taux de participation moyen de 39 %. Ce taux de retour peut paraître décevant au regard du niveau atteint à l'enquête réalisée en maternelle (49 %). Toutefois, ce recul s'explique en partie par l'inclusion de familles dont l'adresse de l'école a été imputée et qui se sont peu mobi-



lisées. En volume, les retours sont cependant assez similaires, 5 100 enfants ayant participé aux tests en maternelle. Le chaînage des données de ces deux enquêtes pourra être effectué pour 3 000 enfants, puisque 2 000 enfants ayant fait l'enquête en maternelle sont absents de celle en CP tandis que 1 700 ont fait cette dernière mais pas la précédente.

Le taux de participation à cette enquête fluctue selon les caractéristiques des familles. La participation est la plus faible pour les enfants vivant avec un seul de leurs parents, ceux dont la mère est sans emploi ou lorsque le foyer dispose de ressources financières jugées insuffisantes. La réussite de l'enquête dépend également du statut de l'école (les enfants scolarisés dans le public ou en zone d'éducation prioritaire sont sous-représentés) et surtout de la localisation géographique : la participation est très faible dans certaines académies (Ile-de-France, Montpellier).

Comme lors de l'enquête en maternelle, le codage des résultats aux exercices a été effectué par les enseignants, mais avec une précision accrue afin de permettre des analyses plus fines sur le type de réponses incorrectes fournies par les enfants. Au total, les informations documentées par les parents lors des enquêtes téléphoniques à 3 ans et demi ou 5 ans et demi pourront être enrichies d'informations sur les apprentissages précoces recueillies à l'une des enquêtes Ecole dans au moins 58 % des cas.

L'ENQUÊTE PILOTE 10 ANS

Journée scientifique

La deuxième journée scientifique de la cohorte Elfe s'est déroulée le 11 septembre dernier à Paris. Différents travaux de recherche dans les domaines des sciences sociales, de la santé et de l'environnement y ont été présentés : l'exposition aux pesticides ou à la pollution pendant la grossesse, la dépression postnatale au sein des couples, l'utilisation des écrans chez les jeunes enfants, le développement du langage, les conditions de logement, les relations avec les grands-parents. Les résultats de l'enquête en partenariat avec la PMI (voir ci-après) ont aussi fait l'objet d'une communication. Rassemblant plus de 120 participants, cette rencontre fut l'occasion pour les chercheurs et les partenaires institutionnels d'échanger sur les avancées de l'étude mais aussi ses enjeux pour l'avenir.

Retour sur l'enquête PMI

Trente départements se sont associés à l'étude Elfe pour nous informer sur le bilan de santé en école maternelle organisé vers l'âge de 4 ans par les services départementaux de Protection Maternelle et Infantile (PMI). L'âge de 4 ans est particulièrement adapté pour un examen global de santé, car il offre de réelles possibilités de prévention et de prise en charge précoce. Cet examen conduit à divers conseils (vaccinations, vitamine D, hygiène bucco-dentaire...) et pour certains enfants, en fonction des résultats, à une ou plusieurs recommandations de consulter un médecin traitant, ORL, ophtalmologiste, dentiste... L'impact de ce dispositif sur la santé des enfants est pourtant mal connu. Les familles Elfe résidant dans les départements participants ont reçu une information et les résultats de l'examen ont été transmis à l'équipe Elfe (sauf en cas d'opposition). De la même façon, si les parents ne l'ont pas refusé, nous avons reçu les informations concernant tous les autres enfants habitant dans ces départements, nés les mêmes jours que les enfants de l'étude Elfe, et vus par la PMI à l'école. Au total, environ 10 000 enfants, dont 3 100 enfants Elfe, ont participé à cet examen qui a permis de documenter l'état de santé des enfants de 4 ans et leurs besoins. Ces informations sont primordiales au moment où le gouvernement repense les missions de la PMI et elles ont été présentées lors des deux missions parlementaires consacrées à ce sujet en 2018.



Réalisée entre avril et juillet 2018, l'enquête pilote comportait plusieurs volets : un entretien téléphonique pour les parents, une visite à domicile pour les enfants et, en complément, des recueils biologiques chez l'enfant au domicile (prélèvements d'urines, de cheveux et de salive) et pour la première fois en laboratoire (prise de sang).

L'objectif de l'enquête 10 ans, comme de toutes les enquêtes précédentes auprès des familles de la cohorte pilote, était de tester les questionnaires et les différents dispositifs pour la cohorte nationale. Dans ce cadre, l'enquête pilote 10 ans répond à la demande de nombreuses équipes de recherche de pouvoir recueillir de nouvelles informations directement auprès des enfants, par entretien et par examens clinique et biologique.

Afin d'augmenter le nombre de familles testant ces nouvelles procédures d'enquête, l'échantillon initial a été complété par l'adjonction d'un échantillon d'enfants nés en 2008 et recrutés à partir des ménages ayant répondu à une enquête annuelle de recensement (Insee) résidant dans les mêmes régions. Parmi les nouvelles familles ayant participé à cette enquête pilote, 98 ont accepté d'être incluses dans la cohorte pour les étapes ultérieures.

L'enquête téléphonique

Au total, 411 familles ont été interrogées par téléphone :

- 222 familles appartenant à l'échantillon Elfe (soit 76 % des familles de la base enquêtée) ;
- 189 familles appartenant à l'échantillon Insee (soit 26 % des familles de la base enquêtée).

La durée moyenne du questionnaire téléphonique a été de 37 minutes avec la partie contact. Les ménages Insee répondaient à un questionnaire légèrement plus court, allégé des questions relativement plus sensibles.

La visite à domicile

Cette visite comprenait le premier questionnaire en face à face avec l'enfant, un test des capacités cognitives, des habiletés motrices, ainsi que des mesures anthropométriques et de la pression artérielle. Les enfants ont été pour la première fois questionnés sur leur quotidien, leurs aspirations et leur vision du monde.

Le parent présent était également invité à répondre sur tablette à un auto-questionnaire au moment de la visite à domicile, alors que le second parent cohabitant recevait le questionnaire par mail de façon différée.

Au total, 251 familles ont participé à la visite à domicile (dont 5 familles avec jumeaux).

Le volet biologie

Sur les 198 familles ayant accepté les prélèvements biologiques lors de la visite à domicile, 79 se sont réellement déplacées au laboratoire, soit près de 40 %. Il est à noter que ce taux de participation est identique pour les familles faisant partie de la cohorte pilote et pour les familles Insee incluses lors de cette enquête. Les parents ont réalisé les recueils conformément au protocole. De la même façon, les laboratoires ont participé volontiers à cette étude et ont correctement suivi le protocole établi puisque 87 % des dossiers présentent le nombre d'échantillons attendus.

Anne Solaz et Ariane Pailhé,
directrices de recherche à l'Institut
national d'études démographiques



« Le congé paternité permet aux pères de réellement s'investir dans les tâches parentales dès les premiers mois de l'enfant »

Le congé de paternité, mis en place en France en 2002, vise à développer les tout premiers liens entre l'enfant et son père et ainsi à équilibrer le temps consacré aux enfants par les parents. Ce congé est rémunéré en fonction du salaire. Il dure 11 jours consécutifs pour une naissance simple (18 jours pour une naissance multiple) et peut être pris à la suite du congé de naissance obligatoire de trois jours, ou séparément, dans les quatre mois suivant la naissance. À partir des données de l'enquête Elfe, des chercheurs ont étudié quel effet pouvait avoir ce congé sur la répartition des tâches domestiques et parentales au sein du couple.

Qui sont les pères qui prennent le congé de paternité ?

Sept pères sur 10 prennent désormais le congé de paternité. Les pères ayant un diplôme du supérieur le prennent plus fréquemment que les pères peu ou pas diplômés. Ils sont plus souvent en emploi avec un contrat long ou permanent, travaillent plus souvent dans le secteur public que dans le privé, et ont des revenus plus élevés que les pères qui n'utilisent pas le congé. Le recours au congé est également nettement plus fréquent pour une première naissance. Les pères prennent généralement la totalité du congé, et ils le font dans les semaines suivant la naissance.

Quel est l'effet du congé de paternité sur la répartition des tâches entre les parents ?

Comme les pères qui prennent le congé sont aussi potentiellement les plus impliqués auprès de leur enfant, il est parfois difficile d'isoler l'effet propre du congé. Pour cela, nous avons comparé, parmi les pères ayant l'intention de prendre ce congé, ceux qui l'avaient déjà pris au moment de l'interview aux deux mois de l'enfant et ceux qui étaient sur le point de le prendre.

Ainsi, nous montrons que le congé paternité permet aux pères de réellement s'investir dans les tâches parentales dès les premiers mois de l'enfant. Lorsque les pères ont pris le congé, la répartition des tâches est plus équilibrée dans les cinq tâches parentales suivantes : changer les couches, coucher l'enfant, donner le bain, se lever la nuit quand le bébé pleure ou l'emmener chez le médecin.

Ce plus grand partage des activités parentales est particulièrement marqué pour une première naissance. Le temps du congé apparaît donc comme une période d'apprentissage de compétences parentales. Le type de tâche réalisée avec l'enfant varie aussi selon le niveau de diplôme. Ainsi, lorsqu'ils prennent leur congé de paternité, les pères non bacheliers vont davantage promener leur enfant alors que les diplômés du supé-

rieur s'occupent davantage des nourrissons au moment du coucher ou l'emmenent plus souvent chez le médecin. Ces activités sont peut-être plus compatibles avec leurs horaires professionnels souvent étendus. La plus grande implication des pères observée à l'âge de 2 mois se maintient aux deux ans de l'enfant.

En revanche, on observe peu d'effet du congé paternité sur la répartition des autres tâches domestiques, preuve que les pères l'utilisent vraiment pour s'occuper avant tout de l'enfant.

En quoi votre recherche éclaire-t-elle le débat public ?

Il existe actuellement un débat sur l'allongement de la durée de ce congé, celui-ci étant jugé trop court pour être efficace. Le Premier Ministre a commandé un rapport à l'Inspection Générale des Affaires Sociales sur ce sujet. S'appuyant notamment sur les résultats de nos travaux, ce rapport remis en septembre dernier préconise de porter la durée du congé de paternité à 3 semaines et celle du congé de naissance à 5 jours. Le gouvernement devrait se prononcer prochainement... à suivre donc !

Pour en savoir plus : <https://www.ined.fr/fr/publications/document-travail/candaddies-learn-how-to-change-nappies/>



Elfe actus est une e-letter externe publiée par l'unité mixte Elfe.

Directrice de la publication : Magda Tomasini • Directrice de la rédaction : Marie-Aline Charles • Rédactrice en chef : Laure Gravier • Ont contribué à ce numéro : Sonia Rarrbo, Xavier Thierry, Cécile Zaros • Graphiste : Isabelle Milan • Copyright photos : garçon © asife, fille © Sergiy Bykhunenko, école © Fotolia, portrait © Colette Confortès • ISSN : 2105-0945 • Institut national d'études démographiques, 133 Bd Davout, 75980 Paris cedex 20, France.

